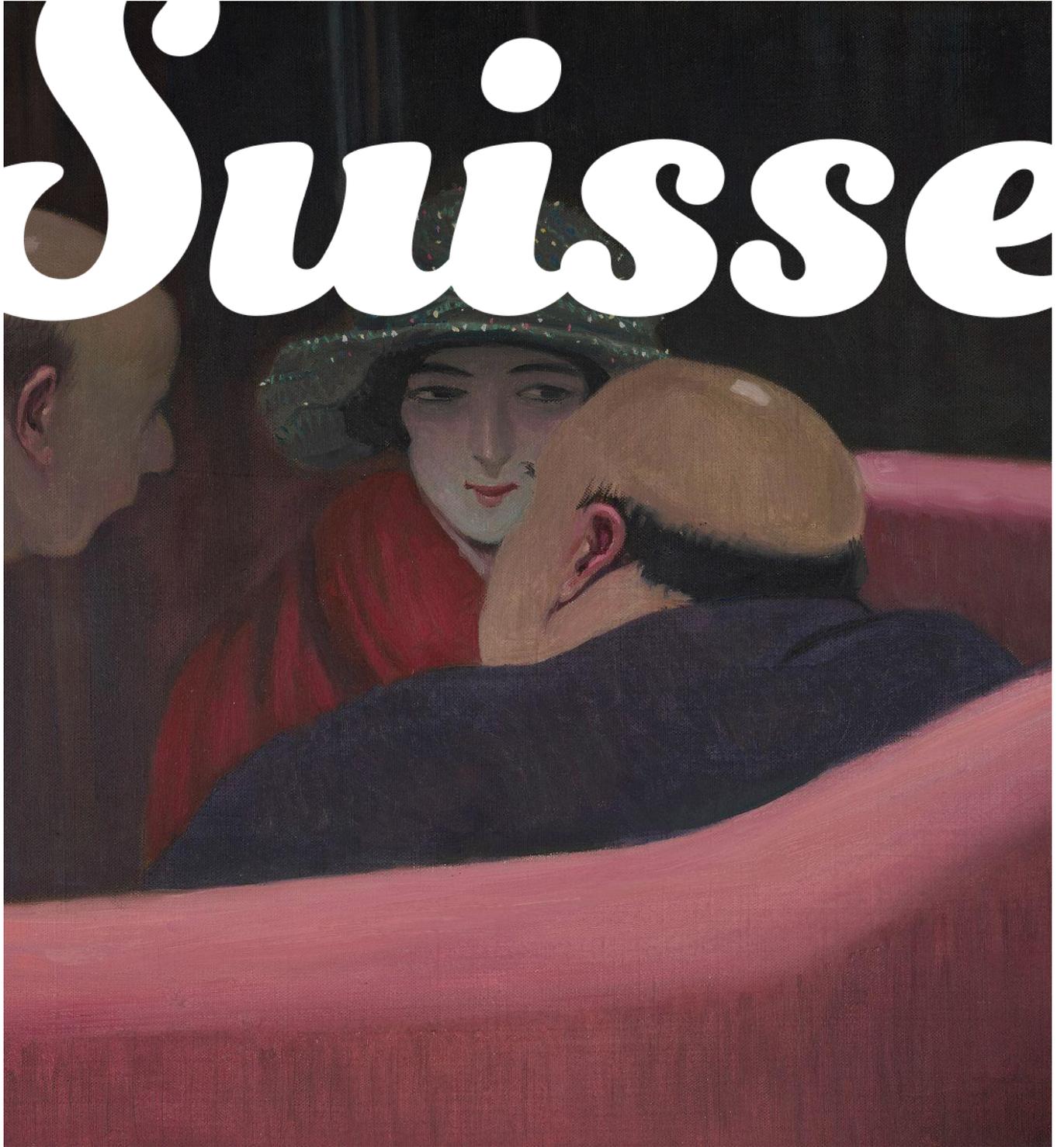


intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Félix Vallotton, l'exposition du Centenaire à Lausanne

Du 25 novembre au 27 novembre 2025

Votre voyage en quelques mots

En 2025 Felix Vallotton sera célébré à Lausanne, sa ville natale, pour marquer le centenaire de sa disparition. Une grande rétrospective organisée par le MCBA nous donnera ainsi les clés pour comprendre l'univers singulier de Vallotton qui sans cesse renouela son art, changea de cap, touchant à tout mais restant à la marge des mouvements de son temps. Il traça un chemin solitaire et créa ainsi un style unique. Regard ironique et distant sur le monde, part de mystère et sens de l'inquiétude, passion retenue et gout pour les couleurs vives caractérisent son esthétique. Au travers de 200 œuvres majeures provenant de collections publiques et privées, l'exposition retracera le parcours de l'artiste : un événement à ne pas manquer.

Les points forts

- une courte escapade TGV
- la villa "Le Lac" construite par Le Corbusier
- un déjeuner au restaurant au cœur des vignes en terrasses du Lavaux
- départs du 20 novembre et 10 décembre 2025 : profitez du marché de Noël de Lausanne

Votre conférencière



Caroline Cochard

Pendant ses études de droit, Caroline découvre l'histoire commence à Sumer, de S.N. Kramer : révélation. Dans la foulée l'École du Louvre et l'archéologie du Proche-Orient, puis un diplôme d'arabe parlé de l'INALCO (où elle est aussi fortement initiée à la géopolitique) et des fouilles archéologiques au Proche-Orient. Ses premiers accompagnements de voyages culturels la décident : c'est ainsi qu'elle partagera ses connaissances. L'étude nourrissant la curiosité et inversement, le monde Méditerranéen s'ouvre, puis dans un tout autre genre l'Irlande, la Suisse. Caroline sait utiliser les lieux et saisir leur atmosphère, elle se fait passeuse d'histoire et vous transporte au gré de la géographie et des époques. Vous pourrez en profiter en Jordanie, au Liban, à Malte, en Espagne, en Irlande ou en Suisse où elle vit aujourd'hui...

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Train Paris / Lausanne, Lausanne de son centre historique aux rives du lac Léman

Le matin, Paris / Lausanne en train TGV Lyria.

Arrivée à Lausanne en fin de matinée. Trajet à pied à l'hôtel pour déposer les bagages (500m).

Déjeuner libre.

L'après-midi, découverte de la Vieille ville de **Lausanne**. Important centre culturel et religieux au Moyen Age, nourrie par les idées de la Réforme puis du Siècle des Lumières, La ville de Lausanne est aujourd'hui connue pour sa douceur de vivre et son dynamisme culturel. Sa **cathédrale**, un édifice de la première moitié du XIIIe siècle, est considérée comme le plus beau monument gothique de Suisse. Nous pourrions poursuivre vers **Ouchy**; le quartier des rives du lac Léman, idéal pour la promenade et la flânerie.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 2

Le Corbusier à la Villa Le Lac, Kokoschka au musée Jenish, le château de Chillon et déjeuner dans le vignoble de Lavaux

(Excursion en autocar privé)

Le matin, nous verrons le **château de Chillon**. Littéralement posé sur l'eau, ce château médiéval est unique par sa situation géographique exceptionnelle et ses deux visages. Véritable forteresse d'un côté, et château princier de l'autre, il inspira de nombreux poètes et écrivains tels que Rousseau, Victor Hugo ou encore Lord Byron qui lui donnera une dimension mythique grâce au poème *Le Prisonnier de Chillon*.

Déjeuner au restaurant dans le vignoble de Lavaux.

L'après-midi, nous visiterons **la Villa "Le Lac"**, construite par Le Corbusier pour ses parents. Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, cette villa édifiée dans les années 1920 sur les rives du Léman, reflète parfaitement les idées de l'architecture nouvelle, pensée par l'artiste suisse. Nous poursuivrons vers la petite ville de **Vevey**, où le **musée Jenish** abrite une collection de peintures et d'estampes notables avec des œuvres de Courbet et Picasso, Vallotton. Le musée abrite aussi la **Fondation Kokoschka** grâce au don de l'épouse du peintre, une salle entière est ainsi dédiée à l'œuvre de l'artiste expressionniste autrichien.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 3

L'exposition Félix Vallotton et retour à Paris

(Journée de visite à pied)

Ce matin, nous découvrirons la **rétrospective consacrée à Félix Vallotton** (1865-1925), natif de Lausanne. Le **Musée cantonal des Beaux-Arts** et la Fondation Félix Vallotton célèbre le centenaire de sa disparition avec plus de 200 œuvres majeures. L'exposition offre une approche innovante, s'appuyant sur des recherches récentes.

La première partie met en lumière les efforts de Vallotton pour s'imposer dans la scène artistique parisienne entre 1880 et 1900, où il se distingue par sa créativité variée et sa voix critique dans les débats sociétaux. En tant que membre du groupe des Nabis, il se fait connaître pour son style incisif et ses couleurs audacieuses. La seconde partie explore sa transformation au tournant du XXe siècle, marquée par sa reconnaissance croissante et son mariage avec Gabrielle Rodrigues-Henriques. Vallotton se retire de l'agitation pour se consacrer à la peinture, renouant avec la tradition artistique et s'inspirant de maîtres comme Holbein et Ingres. Ses œuvres de cette période, notamment des paysages, portraits et nus, témoignent de sa contribution significative à la modernité.

A l'issue de cette visite, nous pourrons parcourir les collections permanentes du musée.

Déjeuner libre en cours de visite.

Puis, trajet à pied de l'hôtel à la gare voisine de Lausanne. Retour à Paris en TGV Lyria.

Départ du 25 novembre au 27 novembre 2025 (3 jours / 2 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

| TARIFS | |
|--|-----------------------------|
| Chambre Double (2 personnes, 1 lit double) | À partir de 1 095 € / pers. |
| Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés) | À partir de 1 095 € / pers. |
| Chambre Double Usage Single | À partir de 1 235 € / pers. |

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 20 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 60 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Transport en train

| DÉPART | ARRIVÉE |
|----------------------------------|----------------------------------|
| Paris Gare de Lyon 25/11/2025 | Lausanne 25/11/2025 |
| Lausanne 27/11/2025 | Paris Gare de Lyon 27/11/2025 |

✓ Ces prix comprennent :

- les trajets en TGV en seconde classe Paris / Lausanne et Lausanne / Paris
- l'hébergement en hôtel 4* avec les petits-déjeuners
- la taxe de séjour obligatoire
- la demi-pension : deux repas, hors boissons
- un déjeuner au restaurant dans le décor du vignoble de Lavaux
- le transport sur place selon le programme, en autocar privé
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier
- l'assistance-rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres"
- les boissons
- les pourboires usuels aux guides et chauffeurs
- le port des bagages
- les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- LAUSANNE - Best Western Plus Mirabeau 4★
<http://www.mirabeau.ch/>

Idéalement situé dans le centre de Lausanne, cet hôtel est doté de chambres confortables et fonctionnelles. Restaurant, bar et terrasse offrant une vue sur le Lac Léman permettent un séjour des plus agréables. Par ailleurs, l'hôtel dispose de quelques chambres supérieures vue lac (*tarif et disponibilité sur demande*).

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Autres départs

| DATE | DURÉE | PRIX | CONFÉRENCIER |
|---|---------|---|--|
| Départ garanti 23/10/2025 - 25/10/2025 | 3j / 2n | 1190 € / pers. |  Caroline Cochard |
| 01/11/2025 - 03/11/2025 | 3j / 2n | 1095 € / pers. |  François Moulignat |
| 10/12/2025 - 12/12/2025 | 3j / 3n | 1095 € / pers. |  Caroline Cochard |
| Départ garanti 11/02/2026 - 13/02/2026 | 3j / 2n | Offre primo - 50 € 1045 € / pers. ^{+995€} |  Guillaume Le Bot |

Informations pratiques - Suisse

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Suisse moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec la Suisse), un visa est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Suisse - fonctions consulaires assurées par l'ambassade - 142, rue de Grenelle 75007 Paris - Tel : 01.49.55.67.00 - Site Web : <http://www.eda.admin.ch/paris>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre la Suisse et la France.

Climat et températures : la Suisse jouit d'un climat tempéré, de type montagnard avec des influences continentales. L'hiver est froid (la moyenne des températures est de 5°C) mais bénéficie d'un bel ensoleillement. Prévoyez des vêtements et chaussures chauds et confortables, ainsi qu'un vêtement de pluie par précaution. Au printemps, le climat est très agréable avec des températures moyennes avoisinant 20°C. L'été est chaud et ensoleillé avec des températures autour de 25°C, excepté en altitude où il fait plus frais.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Electricité : le voltage est identique en Suisse et en France, toutefois les prises de terre ne sont pas compatibles. Seules les prises à deux fiches fonctionnent.

Téléphone : pour appeler la France composez le 00 33 suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro régional).

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la

partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 Intermèdes - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet Intermèdes, ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.